

**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU
CAMBRESIS**

Première convocation en date du treize janvier deux mille vingt-trois adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le vingt-six janvier deux mille vingt-trois les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis se sont réunis, à 10h00, en salle CREPIN, ancienne CCI, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY.

22 membres sont présents, le quorum est atteint

Membres présents (22)

1. Monsieur BASQUIN Alexandre, Vice-Président au Pays, Avesnes lez Aubert
2. Monsieur BAVENCOFFE Jean Pierre, remplace Madame SAYDON Laurence, Cambrai
3. Monsieur COQUELLE Guy, Proville
4. Madame DEPREZ Marie-José, Clary
5. Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-Ecaillon
6. Monsieur DOYER André remplace Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry
7. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois
8. Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun Lévêque
9. Monsieur IVANEC Bruno, Fontaine Notre Dame
10. Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières
11. Monsieur LANGLAIS Marc, les Rues des Vignes
12. Monsieur OLIVIER Jacques, Vice- Président au Pays, Bertry
13. Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué au Pays, Mazinghien
14. Madame MAROUZE Sylviane, Romeries
15. Monsieur MOMPACH Pascal, Vice-Président au Pays, Doignies
16. Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul au Bac
17. Monsieur QUONIOU Henri, Saint Souplet
18. Madame RIBES Laurence, Vice- Présidente au Pays, Montay
19. Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles
20. Madame THUILLEZ Martine, remplace Madame RICHOMME Liliane, Caudry
21. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt Saint Olle
22. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays

Membres excusés

Membres du Bureau

- Monsieur BISIAUX Christophe, Capelle sur Ecaillon
- Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry représenté par Monsieur DOYER André
- Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt
- Monsieur DUEZ Pascal, Villers en Cauchies
- Monsieur ESCARTIN Didier, Vice- Président au Pays, Escarmain
- Madame LAMOURET Fernande, Flesquières
- Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau Cambresis
- Madame RICHOMME Liliane, Caudry représentée par Madame THUILLEZ Martine
- Madame SAYDON Laurence, Cambrai représentée par Monsieur BAVENCOFFE Jean Pierre

Présidents des EPCI

- Monsieur SAGNIEZ Paul, Solesmes, CCPS
- Monsieur SIMEON Serge, Le Cateau Cambresis, CA2C
- Monsieur SIEGLER Nicolas, Cambrai, CAC

- Monsieur MESSIEN, Président du conseil de développement

Objet : Adhésion 2023 au pôle santé sécurité du CDG59

Les services de prévention du Cdg59 ont pour objectif de permettre aux employeurs territoriaux de satisfaire à leurs obligations dans ces domaines. Ils ont vocation à mener toutes les actions portant sur :

- la surveillance médicale des agent-es ;
- les actions de prévention et d'évaluation des risques professionnels ;
- le maintien dans l'emploi et le reclassement des agent-es ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- l'application des règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel

Et plus généralement les actions résultant des articles 14 à 26 du décret n°85-603 du 10 juin 1998.

A partir du 1er janvier 2023, la contribution annuelle est de 85 € par agent-e auquel s'ajoute 400 € la journée d'intervention pour les actions spécifiques.

Il est proposé au bureau de :

- Approuver l'adhésion à partir du 1^{er} janvier 2023 et pour la durée du mandat au pôle santé sécurité au travail du CDG59
- Autoriser le président à signer la convention et tout document s'y afférent.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'adhésion et d'autoriser le président à signer la convention et tout document s'y afférent

ADOpte A L'UNANIMITE

Publié le 16 FEV. 2023
Certifié exécutoire le 16 FEV. 2023

Le Président,

Sylvain TRANOY

